

# SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss  
75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

E-mail : [cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr](mailto:cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr)



## *Les brèves de la CFTC-Douanes - Novembre 2018*

### *En vers et contre prose*

On aime à croire qu'il s'agissait d'une étourderie, d'un malencontreux *lapsus calami*, d'un copier-coller hasardeux. Mais quand même. C'était en page 2 du Flash-Infos n° 21 sur le dernier CTR d'octobre, diffusé à l'ensemble des agents.

*« Toutes les organisations syndicales, à l'exception de (...) qui s'abstient, se prononcent contre le projet de texte lié à l'application de la loi ESSOC.*

*La mesure est donc adoptée. »*

Le « donc », dans ce contexte de procès-verbal d'une instance de dialogue social, trouve ici une saveur particulière. Le rédacteur aurait pu raisonnablement opter plutôt pour l'adverbe « néanmoins » marquant la concession. *La mesure ne convient pas aux syndicats, néanmoins nous l'adoptons.* Mais non, il a préféré la conjonction « donc », quatre courtes lettres qui font toute la différence sémantique. *Toutes les organisations syndicales se prononcent contre la mesure, par conséquent elle est adoptée.* Était-il nécessaire de pousser à ce point le trait de cynisme pour rappeler que l'avis des syndicats dans un tel comité n'est au mieux que consultatif et qu'en somme, l'administration n'en a que faire ?

D'un autre côté, on pourrait objecter que certaines des organisations ainsi grammaticalement foulées au pied savent bien rendre la pareille. *L'administration propose une mesure, donc nous sommes contre.* Parfois, le verbe est si violent qu'il l'emporte sur le sujet et se passe de complément. On se prend à rêver qu'un brin de lyrisme se mêle à de telles joutes, et qu'un chroniqueur nostalgique, maniant la litote comme l'octosyllabe, puisse placer un jour dans un compte rendu syndical quelque chose qui dirait strictement la même chose et ne serait pas moins inutile, comme :

*Ce propos administratif*

*Ne nous rend point admiratifs.*

Ou bien, dans un procès-verbal de l'administration :

*Ces syndicats désabusés*

*Notre patience ont bien usé ;*

*Cependant, ne leur en déplaise,*

*La décision prendra ses aises.*



Plus sérieusement, que l'on soit ou non un esthète de la syntaxe, ou un maniaque de la rime riche, le danger est bien tangible, et le piège évident. Le plus souvent, aujourd'hui, le dialogue social de façade ne fait que masquer le mépris des uns et l'entêtement des autres, avatars tardifs de cette culture de l'affrontement qui a forgé l'identité des luttes syndicales françaises, et qui se justifiait alors, mais qui est maintenant aussi datée qu'une tragédie en alexandrins, et manque autant de crédibilité que d'efficacité.

La CFTC se réjouirait de pouvoir lire un jour une prose un peu plus moderne, un peu plus apaisée, telle que :

*« Les organisations syndicales et l'administration décident de surseoir à l'application de cette mesure, d'en discuter les termes et de formuler conjointement de nouvelles propositions jusqu'à qu'un compromis acceptable par tous soit trouvé. »*

***CFTC-Douanes : sur un autre ton.***